

FEUILLET DÉTACHABLE

à remplir
puis à déposer à
LA MAIRIE DU VILLAGE
ou **MAIRIE ANNEXE D'ISOLA 2000**

POUR TOUTES VOS QUESTIONS,
CONTACTEZ NOUS

 04.93.23.23.23

 accueil@mairieisola.com



JE ME PROTÈGE

EN CAS D'ALERTE



GEDICOM

Chères Isoliennes, Chers Isoliens,

Il me tient à cœur de développer les outils de communication permettant de vous informer sur les risques majeurs susceptibles de nous impacter et les consignes de sécurité afférentes.

Concernant les évènements qui pourraient vous toucher de près comme par exemple les inondations, les avalanches, les mouvements de terrain ou tous risques liés à la sécurité publique, il est essentiel de pouvoir vous contacter au plus vite afin de vous délivrer les consignes de sécurité en temps réel.

C'est dans ce cadre que la commune d'Isola s'est équipée du système de TéléAlerte de Gedicom. En quelques minutes ce service prévient par téléphone ou SMS toutes les personnes résidant ou exerçant une activité sur la commune, permettant ainsi à chacun de se mettre en sécurité.

Nous avons donc besoin de collecter l'ensemble de vos coordonnées afin de vous alerter et vous informer où que vous soyez.

Alors, dès maintenant, inscrivez vous à la TéléAlerte. Via le lien internet dédié ou le support détachable de ce document. Nous sommes tous concernés.

Je vous en remercie par avance.

Madame le Maire Mylène Agnelli

POUR TOUTES VOS QUESTIONS, CONTACTEZ NOUS



04.93.23.23.23.



accueil@mairieisola.com



FORMULAIRE D'INSCRIPTION

NOM PRÉNOM

CIVILITÉ Madame Monsieur

ADRESSE

.....
COMPLÉMENT ADRESSE

.....
CODE POSTAL VILLE

TÉLÉPHONE PRINCIPAL
(n° de portable de préférence)

TÉLÉPHONE 2 TÉLÉPHONE 3

TÉLÉPHONE 4 TÉLÉPHONE 5

TÉLÉPHONE 6 TÉLÉPHONE 7

E-MAIL

DATE DE NAISSANCE

FAIT LE SIGNATURE

Le SMIAGE Maralpin ne traite les données recueillies dans ce formulaire que pour l'inscription, le fonctionnement et la gestion du dispositif de Téléalerte. Seules les données nécessaires sont collectées et sont exclusivement destinées à le SMIAGE Maralpin. Conformément à la loi "informatique et libertés" N° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée et au Règlement Général sur la Protection des Données, vous disposez d'un droit d'accès aux données vous concernant ou pouvez demander leur effacement. Vous disposez également d'un droit d'opposition, d'un droit de rectification, d'un droit à la portabilité et d'un droit à la limitation du traitement de vos données. (Cf. cnil.fr pour plus d'informations sur vos droits). Vous pouvez exercer ces droits, en contactant le Délégué à la Protection des Données du SMIAGE Maralpin.



RISQUE MOUVEMENT DE TERRAIN

AVANT

- 1 S'INFORMEZ VOUS DES RISQUES ENCOURUS ET DES CONSIGNES DE SAUVEGARDE

PENDANT

- 1 FUYEZ LATÉRALEMENT, NE REVEZ PAS SUR VOS PAS
- 2 GAGNEZ UN POINT EN HAUTEUR ET N'ENTREZ PAS DANS UN BÂTIMENT ENDOMMAGÉ
- 3 DANS UN BÂTIMENT, ABRITEZ VOUS SOUS UN MEUBLE SOLIDE ÉLOIGNÉ DES FENÊTRES
- 4 EN CAS D'EFFONDREMENT, ÉVACUEZ LES BÂTIMENTS DÈS LES PREMIERS SIGNES ET N'Y RETOURNEZ PAS

APRÈS

- 1 EN CAS D'EFFONDREMENT, ÉLOIGNEZ VOUS DES ZONES DANGEREUSES
- 2 ÉVALUEZ LES DÉGÂTS
- 3 RENSEIGNEZ VOUS AUPRÈS DE LA MAIRIE DES RISQUES ENCOURUS, DES CONSIGNES DE SAUVEGARDE, DU NIVEAU DE RISQUE ET DU PLAN D'INTERVENTION MIS EN PLACE
- 4 INFORMEZ LES AUTORITÉS



C'EST QUOI GÉDICOM ? A QUOI ÇA SERT ? POURQUOI S'INSCRIRE ?

La Commune d'ISOLA s'est équipée du système **TELEALERTE** de **GEDICOM** permettant une information rapide des habitants en cas de crise (risques naturels, sanitaires, etc...).



CE SYSTÈME SE DIFFÉRENCIE DU SMS MAIRIE TEL QUE VOUS LE RECEVEZ AUJOURD'HUI.

LE SMS MAIRIE DEVIENDRA UNIQUEMENT UN **SYSTÈME D'INFORMATION** DÉDIÉ AUX MANIFESTATIONS LOCALES, DÉCÈS ET ROUTE.

D'OÙ LA **NÉCESSITÉ IMPÉRIEUSE** DE PROCÉDER À VOTRE INSCRIPTION SUR LE NOUVEAU SYSTÈME DE TÉLÉALERTE.

POUR S'INSCRIRE, PLUSIEURS POSSIBILITÉS :



Inscription via les sites de notre Commune :

www.mairieisola.com et/ou www.isola2000.com



Remplissez le formulaire ci-joint et déposez le directement à la Mairie du Village ou à la Mairie Annexe d'Isola 2000

GRACE A CE NOUVEAU SYSTEME !

En moins d'un 1/4 d'heure, tous les habitants sont alertés sur l'imminence d'un risque.

A la différence du précédent système SMS MAIRIE, cette TELEALERTE est interactive.

En effet, votre Commune a besoin de savoir si les personnes contactées ont bien reçu le message. Ainsi, à la fin de sa diffusion, l'automate vous demande d'en confirmer l'écoute en tapant sur la touche 1. Il est donc nécessaire d'écouter le message dans sa totalité sans raccrocher et de suivre les instructions dictées et les procédures de validation.

Les données téléphoniques ne peuvent pas être récupérés sur le système SMS MAIRIE qui reste un système « fermé » pour éviter la divulgation d'information.

Ces informations sont importantes pour vous localiser et ainsi définir les risques vous concernant suivant votre localisation PPR (Plan de Prévention des Risques).



RISQUE INNONDATION

AVANT

- 1 INFORMEZ VOUS DES RISQUES ENCOURUS ET DES CONSIGNES DE SAUVEGARDE
 - 2 METTEZ VOUS À L'ÉCOUTE DES RADIOS NATIONALES ET LOCALES
 - 3 SURVEILLEZ LE NIVEAU D'EAU DE LA RIVIÈRE ET/OU DE SES AFFLUENTS
 - 4 MONTEZ LES MEUBLES ET L'ÉLECTROMÉNAGER À L'ÉTAGE DE L'HABITATION SI CELA EST POSSIBLE OU RÉHAUSSEZ LES
 - 5 FERMEZ LES ARRIVÉES D'EAU, DE GAZ ET D'ÉLECTRICITÉ
 - 6 REJOIGNEZ LE POINT DE RASSEMBLEMENT LE PLUS PROCHE
-

PENDANT

- 1 FAITES VOUS ENREGISTRER AUPRÈS DE LA CELLULE DE CRISE OU DE LA MAIRIE
 - 2 REJOIGNEZ UN CENTRE D'ACCUEIL
 - 3 NE CHERCHEZ PAS À RETOURNER DANS VOTRE HABITATION
 - 4 N'UTILISEZ PAS VOTRE VÉHICULE
-

APRÈS

- 1 INSPECTEZ SOIGNEUSEMENT LA MAISON
- 2 NE REMETTEZ PAS EN SERVICE L'ÉLECTRICITÉ
- 3 VENEZ EN AIDE AUX VOISINS



RISQUE AVALANCHE

AVANT

- 1 INFORMEZ VOUS DES RISQUES ENCOURUS ET DES CONSIGNES DE SAUVEGARDE
 - 2 EN PÉRIODE DE RISQUE, FERMEZ LES VOLETS LORS DE VOS ABSENCES MÊME DE COURTE DURÉE
 - 3 NE PRENEZ LA ROUTE QU'EN CAS D'ABSOLUE NÉCESSITÉ
 - 4 SI POSSIBLE REJOIGNEZ LE CENTRE D'ACCUEIL LE PLUS PROCHE
 - 5 S'ÉQUIPEZ DE LAMPES ÉLECTRIQUES AVEC DES PILES
-

A L'INTÉRIEUR

- 1 RÉFUGIEZ VOUS DANS LA PIÈCE LA PLUS À L'OPPOSÉ DU SENS DE L'AVALANCHE
- 2 NE CHERCHEZ PAS À SORTIR

A L'EXTÉRIEUR

- 1 NE VOUS APPROCHEZ PAS DES FILS ÉLECTRIQUES
- 2 RÉFUGIEZ VOUS DANS UN BÂTIMENT SOLIDE ET FERMEZ LES OUVERTURES

EN VOITURE

- 1 COUPEZ LE MOTEUR
 - 2 ATTENDEZ L'ARRIVÉE DES SECOURS
-

APRÈS

- 1 METTEZ VOUS À L'ÉCOUTE DES RADIOS NATIONALES ET LOCALES ET ATTENDEZ QUE DES CONSIGNES SOIENT DONNÉES AVANT DE SORTIR
- 2 N'ALLEZ PAS CHERCHER LES ENFANTS À L'ÉCOLE, LEUR SÉCURITÉ EST PLUS EFFICACEMENT ASSURÉE À L'INTÉRIEUR DE L'ÉTABLISSEMENT
- 3 SI VOUS ÊTES BLOQUÉS, GARDEZ VOTRE CALME ET SIGNALEZ VOTRE PRÉSENCE EN FRAPPANT SUR UN OBJET À VOTRE PORTÉE